



COMITE REGIONAL D'ESCRIME AUVERGNE RHONE ALPES

Compte-rendu du comité directeur du 23 avril 2018

18 h 30

A la Mairie de Vienne

Les excusés : Marie Noelle VERVOITTE, Olivier DELANOY,

Les Présents : BRUYAT JM, BOUDRIE D, DESPERRIER E, DEYRES S, FAYOLLE A, GRIMAULT D, GUENET P, JAMMES P, LAFAY P, LARDY L, LERDA M, MAKROUD L, MARION N, MARTINEAU T, MESNIL H, MEUNIER B, MIGNOT P, MOLLE B, NABETH S, PENET B, TROCCAZ G, URBAIN B, VUVIET Q.

Les invités : Madame Brigitte SAINT BONNET, Maître-Jean Bernard DUCHATEAU.

Les pouvoirs : BOUISSON S à DEYRES S, CARRE F à NABETH S, DURANT D à LAFAY P, FRAYSSINIER P à MOLLE B, JOHANNOT M à MARTINEAU T, PATUREL H à MIGNOT P et RAMEZ M à MESNIL H.

Le président ouvre la séance et présente l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR :

- | | |
|---|-------|
| 1. Mot d'accueil du président | 5 mn |
| 2. Approbation du compte rendu de la réunion du 11 janvier 2018 | 5 mn |
| 3. Date et ordre du jour de l'assemblée générale | 5 mn |
| 4. Informations financières | 10 mn |
| 5. Action COB REGION et structuration du suivi | 15 mn |
| 6. CNDS 2018 | 15 mn |
| 7. Intégration des salariés | 15 mn |
| 8. Prix des licences 2018/2019 | 15 mn |
| 9. Présentation de l'ETR (composition et convention) | 10 mn |
| 10. Validation du Logo du Comité Régional | 10 mn |
| 11. Mise en place d'une commission « projet » | 10 mn |
| 12. Mise en place d'une commission « communication » | 10 mn |
| 13. Calendrier sportif et comité de suivi | 15 mn |
| 14. Questions diverses | 10 mn |

Le président donne la parole à Laurent LARDY qui nous présente le club de Vienne.

1. Mot du Président :

Philippe LAFAY rappelle que la présence des présidents de CID non élus est prévue aux statuts.

A ce jour, 7130 licenciés soit – 10 %. Par rapport à deux ans = + 8 %. Incidence financière est à redouter.

L'AG de la FFE : Financièrement la FFE se porte bien et la dynamique sportive est positive.

Bienvenue au sabre laser que nous pouvons considérer comme la quatrième arme.

Félicitation au Comité de la Loire qui a reçu le premier prix national de l'agence pour l'éducation par le sport.

Félicitation à Madame Jacqueline CLAUDEL qui a été nommée membre d'honneur de la FFE.

Philippe LAFAY remercie tous ceux qui l'ont soutenu et qui ont pris en charge certaines missions pendant son absence pour raison de santé

2. Approbation du CR de la réunion du 11 janvier 2018.

Deux remarques :

Une question est soulevée à propos de la participation de 5 euros des CID sur les licences : le vote a-t-il eu lieu ? Le président maintient que la question a bien été soumise au vote.

Erreurs de date corrigées

Délibération : Le comité directeur du comité régional d'escrime Auvergne-Rhône-Alpes approuve à l'unanimité le compte-rendu du comité directeur du 11 janvier avec les modifications ci-dessus.

3. Dates et ordre du jour de l'AG :

Il est proposé de faire l'assemblée générale le même jour que le comité directeur soit le 25 juin 2018.

Ordre du Jour : approbation des comptes et vote du prix des licences, plus informations importantes.

Lieu : Décines se propose.

Délibération : Le comité directeur du comité régional d'escrime Auvergne-Rhône-Alpes fixe à l'unanimité la date de l'assemblée Générale du CRE ARA au 25 juin 2018 à 19h à la Maison des Sociétés de Décines et fixe l'ordre du jour : Approbation des comptes du CRP, Prix des licences 2018 / 2019, Questions diverses.

4. Informations financières : Situation de trésorerie présentation : Bernard MOLLE.

Bernard MOLLE présente une situation de la trésorerie, au 31 août. A partir de septembre nous aurons une année pleine comptable/trésorerie. Le déficit de trésorerie est normal compte tenu de l'absence de fonds propres et il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir. Le travail comptable et financier est complexe dans cette année de transition. Philippe LAFAY remercie Bernard MOLLE pour ce travail lourd voire fastidieux.

5. Action COB REGION et structuration du suivi.

Présentation Thierry MARTINEAU :



Les arbitrages de la région seront connus à l'automne.

Une réunion avec les CID a eu lieu pour préparer la COB 2018.

8 thèmes ont été retenus l'année dernière. 3 thèmes ont été ajoutés pour cette saison. L'enjeu se situe autour de 90 000 euros. Nous devons travailler autrement et notamment avec les clubs pour mener à bien les actions.

Les fiches actions sont consultables sur demande au siège du comité régional.

Trois nouvelles actions :

Violences faites aux enfants 2017-2019, formation ouverte aux techniciens et aux bénévoles, c'est une action obligatoire.

Education par le sport

Valorisation du partenariat avec la Région (communication).

Philippe LAFAY remercie tous ceux qui ont travaillé sur ce dossier et notamment Gérard VASSENET pour l'important travail administratif.

6. CNDS 2018

Nous ne connaissons pas les sommes qui seront attribuées. Les priorités ne sont plus les mêmes, il convient donc de rester prudent. Il nous faudra travailler autrement. Il n'y a pas eu de travaux collectifs coordonnés par la DRDJSCS au sein d'un même sport.

Toutes les structures peuvent remplir un dossier CNDS y compris les comités départementaux.

Plus d'actions sportives. Plus de financement d'accès au haut niveau. Dans ce contexte, le CR a travaillé sur la fiche ETR (quartier prioritaire ou zone de revitalisation rurale)

A noter une baisse de plus de 23 % pour la Région.

Référents :

Formation : Jean-Bernard DUCHATEAU et Luc TULOUP

ETR : Jean-Bernard DUCHATEAU

Santé : Laila MAKROUD et Sandrine BOUISSON

Lutte contre les inégalités : Philippe LAFAY

7. Intégration des salariés :

Pour l'instant, le CR fonctionne uniquement avec les bénévoles et l'appui des salariés des CID et du CTS. Un plan de reprise des collaboratrices salariées des CID est proposé. Bilan : les CID et le CR ont des missions qui se croisent et se recoupent. Quasiment toutes les ressources financières seront attribuées au CR au premier septembre. Au sujet de la communication, le CR jugera en temps utile des moyens à mettre en place.

Pour septembre 2018 (dates comptable et sportive), nous souhaitons la mise en œuvre d'une organisation permettant au CR mais également aux CID de fonctionner efficacement.

Laurent LARDY prend la parole et explique l'objectif à suivre pour être efficace tout en respectant les salariées et les propositions à faire. Tout un travail en amont a été réalisé (bilan et souhait des salariées concernées). Les compétences des unes et des autres sont connues et reconnues.

Laila MAKROUD rappelle les besoins du CR en communication et comptabilité (fiches de paie entre autres).

Il convient d'être prudent quant aux impératifs financiers et au cadre juridique (L 1224 Code du travail). Il nous faut revoir les fiches de poste car les compétences demandées et souhaitées ont changé (besoin nouveau).

Madame Brigitte SAINT BONNET donne son avis et défend son point de vue quant aux missions des salariées

Un débat s'ouvre au sein du Comité Directeur.

Ce soir, il est proposé une délibération sur la volonté d'intégrer les trois salariées administratifs au sein du CR en vertu de l'article L 1224 C travail et éventuellement du matériel.

Délibération : Le comité directeur du comité régional d'escrime Auvergne-Rhône-Alpes, exprime à l'unanimité sa volonté d'intégrer au sein du Comité Régional au 1 septembre 2018 les 3 salariées administratives actuellement salariées des CID Lyonnais et Dauphiné Savoie afin de mettre en place une organisation fonctionnelle efficace au service de l'escrime AURA. Cette reprise du personnel pourra s'effectuer dans le cadre d'un transfert des contrats de travail (art L 1224 du code du travail) ou dans le cadre d'une embauche après rupture des contrats initiaux.

Cette reprise des emplois pourra être accompagnée d'une reprise de certains matériels.

Le comité directeur mandate le Bureau pour conduire la démarche et conduire les échanges avec les salariées et les Présidents de CID.

Le Comité directeur mandate le Président pour signer les contrats et conventions relatifs à cette reprise.

8. Prix des licences 2018-2019 :

Aucune augmentation de la part fédérale.

A partir de septembre, le prix de la licence doit être le même pour les 12 départements régionaux. Présentation des travaux et des simulations par Laurent LARDY. L'objectif est de trouver des prix acceptables par les territoires et qui permettent de préserver les impératifs financiers.

Proposition du Bureau :

M7 à 10 €

M9 à 18 €

Autres catégories à 26.50 €

Enseignant à 26.50 €

Dirigeant à 6 €

Cela devrait générer un produit d'environ 160 512€ base saison 2017 / 2018 soit une augmentation de 1.10%

Pas d'affiliation régionale

Les CID et Comités départementaux sont libres d'appeler une cotisation par licenciés mais ils en assureront le recouvrement.

Délibération : Le comité directeur du comité régional d'escrime Auvergne-Rhône-Alpes décide à l'unanimité de soumettre à l'approbation de l'assemblée générale la grille de prix des licences suivante :

M7 à 10 €

M9 à 18 €

Autres à 26.50 €

Enseignant à 26.50 €

Dirigeant à 6 €

Cela devrait générer un produit d'environ 160512 € base saison 2017 / 2018 soit une augmentation de 1.10 %

Pas d'affiliation régionale

Les CID et Comités départementaux sont libres d'appeler une cotisation par licenciés mais ils en assureront le recouvrement.

9. Présentation de l'ETR (composition et convention) : Jean-Bernard DUCHATEAU

Jean-Bernard DUCHATEAU présente la composition de l'ETR qui est de sa responsabilité. Cette liste a été communiquée au bureau du CR qui l'a approuvée. La convention ETR à signer avec l'Etat est en cours de préparation.

Un deuxième cadre technique pourrait être attribué à la Ligue Auvergne Rhône Alpes. Affectation en septembre.

Référent : Philippe LAFAY (Président du Comité Régional)

Coordination : Jean-Bernard DUCHATEAU (CTS)

Formation

Responsable : Luc TULOUP

BPJEPS et CQP : Luc TULOUP, Franck STERCKX, Jacques LACROIX, Olivier DELANNOY

Diplômes fédéraux : Olivier DELANNOY et Jacques LACROIX

Arbitrage : Théodora FOSSE, Yannick SUMAC, Fabrice FERRAND,

Logiciel de gestion de compétition : Florence BLANCHARD

Développement

Epreuves de jeunes : Floriane WARCZYGLOWA

Vétérans : Mariannick TATANGELO

Scolaire : Philippe FREYSSINIER et Olivier IMBÉRY

Santé : Olivier IMBÉRY

EHPAD : Ana JULIAN

Duel : Olivier DELANNOY

Artistique : Eric CHATANAY

Handi : Sébastien VACCA et Jean-Marc BESSIÈRE

Adaptée : Jean-Marc BESSIÈRE

Sabre laser : Jérôme MISCIOSCIA

Détection – Perfectionnement M13-M15-M17

Fleuret : FOSSE, BEAUDAN, CABRAL, DURAND, MALACHENKO, NDIAYE, RIANO TORRES, SUMAC, IMBÉRY, WARCZYGLOWA

Epée : BERSON, GUICHARDAN, FERRAND, AUMAGE, CONDELLO, THEROND, MIR, CLERC, CARRE, SUMAC

Sabre : TATANGELO, BRAVO, CHEYLAN, DEL MONACO, SEGA, STERCKX, IMBÉRY, VACCA

CREFED : Epée : Mickael LEGROS, Sabre : F. STERCKX, S. VACCA

Délibération : Le comité directeur du comité régional d'escrime Auvergne-Rhône-Alpes prend acte à l'unanimité de la composition de l'ETR et de la convention proposée par les services de l'Etat et mandate le Président pour signer la dite convention.

10. Validation du logo du CR :

Rappel des modalités du concours. 14 projets ont été rendus. Quatre ont été choisis. Remerciement à toutes les personnes qui ont choisi les heureux élus.

Vote : l'heureux élu est : logo D avec 14 voix. 10 pour logo B 4 pour le logo A et rien pour le logo C plus une abstention. Le logo D sera retenu s'il n'y a pas de plagiat. Dans ces conditions c'est le logo B qui sera retenu. Les trois lauréats seront récompensés lors de l'AG.

Délibération : Le comité directeur du comité régional d'escrime Auvergne-Rhône-Alpes après une large consultation retient à l'unanimité le logo ci-dessus dans le cadre du concours organisé. Il mandate le Bureau et le Président pour la rédaction et la signature des documents liés au transfert des droits et pour la

protection des logos. Les récompenses aux lauréats du concours seront remises lors de l'AG du 25 juin 2018.

11. Mise en place d'une commission Projet :

Les financements sont de plus en plus fléchés. Le bureau est pris dans le quotidien et demande aux membres du CD une implication pour cette commission. Les travaux seront en lien avec les CID et CD. Patrick JAMMES et Benoît MEUNIER se proposent.

Délibération : Le comité directeur du comité régional d'escrime Auvergne-Rhône-Alpes décide à l'unanimité de la création d'une commission « projet » afin de travailler aux évolutions du projet associatif et sportif dans le contexte institutionnel et financier actuel.

La composition de la dite commission est la suivante : Patrick JAMMES et Benoît MEUNIER.

12. Mise en place d'une commission communication :

Autour de Michel LERDA, le CR fait appel aux bonnes volontés pour travailler sur ce thème.

Présentation du projet de communication par Michel LERDA.

Prise de parole de Quentin VUVIER : Page FACEBOOK pourquoi et comment. Le site internet : plan déjà mis en place, délai d'opération vers mai juin 2018. Réfléchir sur une fusion des sites internet région et CID.

Il est précisé que le Bureau n'envisage pas le recrutement d'un salarié sur cette mission pour l'instant.

Délibération : Le comité directeur du comité régional d'escrime Auvergne-Rhône-Alpes décide à l'unanimité de la création d'une commission « Communication et Marketing » afin de travailler la stratégie de communication et la démarche marketing du comité régional

La composition de la dite commission est la suivante : Michel LERDA, Quentin VUVIER, Marie-Noelle WATTIER, Gilbert TROCCAZ, Didier GRIMAUULT, David BOUDRIE.

13. Calendrier sportif et comité de suivi :

En attente du calendrier FFE

Délibération : Le comité directeur du comité régional d'escrime Auvergne-Rhône-Alpes décide à l'unanimité la création d'un comité de suivi pour l'élaboration du calendrier sportif

La composition de ce comité de suivi est la suivante :

Thierry MARTINEAU, Denis DURAND, Frédéric CARRE

14. Questions diverses.

Philippe LAFAY évoque un mail de Monsieur Hervé PATUREL : « J'ai motivé ma candidature au Comité Directeur du Comité Régional d'Escrime Auvergne Rhône Alpes, par mon antériorité au sein de l'escrime et par le souhaite de mettre à son service mon expérience, notamment sous le volet juridique en mettant en avant ma profession d'avocat , et ce en toute indépendance. Or les règles de ma profession d'avocat , m'empêchent de donner des conseils (pour lesquels j'ai peut-être été élu), ce à titre gratuit , conseils qui par la suite pourraient être utilisés par d'autres personnes dans l'exercice de leurs fonctions dont ils tirent leur rémunération. Sans en faire une affaire personnelle, mais pour des raisons simplement fonctionnelles, je pense que ce problème peut se poser vis-à-vis de notre Président qui est en

même temps directeur appointé d'une structure dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, la prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle du comité régional, de ses organes internes ou des membres qui lui sont affiliés, tels que les clubs et autres instances gravitant dans le monde de l'escrime qui font appel à cette structure. Je me vois donc dans l'obligation de me mettre en retrait sur une situation qui ne me permet d'assumer une mission au sein du comité de manière conforme aux règles qui me paraissent applicables. C'est dans ce cadre que je vous adresse le présent pouvoir à Monsieur Patrick MIGNOT que je remercie de bien vouloir me représenter et à qui je donne ma voie pour voter et me représenter».

Philippe LAFAY regrette que Monsieur PATUREL ne soit pas présent pour expliquer ses propos. Il trouve indélicat cette démarche qui cherche sans aucun doute à déstabiliser l'équipe élue démocratiquement le 16 décembre et rappelle que toute personne a la possibilité de contester des élections ou décisions par la voie officielle de recours prévue par les textes et nos statuts. Il précise qu'il adressera une réponse à Monsieur PATUREL.

Le président clôt la réunion à 22 heures.

Un buffet a été servi aux participants préparé par le club de Vienne.

Nous les remercions pour leur présence et leur concours.

Fait le 10 juin 2018

Philippe LAFAY

Président

